



Probleme installation d'une pompe à chaleur

Par **miracles**, le **31/05/2011** à **23:17**

Bonjour,

Nous avons fait installer une pompe à chaleur, il a deux ans. La pompe à chaleur fonctionne. La société qui nous a vendu et installé cette PAC n'existe plus. Mais des personnes de cette ancienne société nous ont contactés pour faire l'entretien annuel, comme la loi nous le demande. Nous avons contacté une autre société pour faire cet entretien. Cette dernière nous a informé que l'installation n'était pas faite dans les règles, qu'il manquait des éléments essentiels pour avoir un fonctionnement normal. Cette société, nous a également montré différentes documentations montrant l'installation normale et fait parvenir un devis de remise aux normes de plus de 3.000 €.

Que pouvons nous faire, vis à vis de la société qui nous a fait l'installation ?

Merci beaucoup de votre aide.